



*Date de dépôt : 19 février 2025*

## **Rapport du Conseil d'Etat**

**au Grand Conseil sur la motion de Romain de Sainte Marie, Julien Nicolet-dit-Félix, Michael Andersen, Laurent Seydoux, Pierre Conne, Cyril Mizrahi, Gabriela Sonderegger, Ana Roch, Angèle-Marie Habiyakare, Louise Trottet, Grégoire Carasso, Joëlle Fiss, Pierre Eckert, Masha Alimi, Uzma Khamis Vannini, Thomas Wenger, Oriana Brücker, Patricia Bidaux, Murat-Julian Alder, Natacha Buffet-Desfayes, Thierry Oppikofer, Alexandre de Senarclens, Christo Ivanov, Francine de Planta, Adrien Genecand, Pierre Nicollier, Jean-Pierre Tombola, Sophie Bobillier, Yves de Matteis, Anne Carron, Marjorie de Chastonay, Rémy Burri, Amar Madani, François Wolfisberg : Pour renommer la place de la Petite-Fusterie en place Ruth-Fayon**

En date du 24 janvier 2025, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

*Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :*

- que la motion M 2536 « pour une reconnaissance dans l'espace public du rôle joué par les femmes dans l'histoire genevoise », qui réclamait le changement de dénomination de 100 rues dans le canton, a été acceptée par le Grand Conseil en 2019;*
- que Ruth Fayon, survivante des camps de concentration nazis, a consacré sa vie à témoigner de son expérience dans les écoles genevoises;*
- que son engagement inlassable pour l'éducation et la mémoire de la Shoah a eu un impact profond sur de nombreuses personnes et a contribué à la lutte contre l'antisémitisme et l'oubli;*

- que, suite au premier refus du Conseil d'Etat de renommer la promenade Charles-Martin, la Ville de Genève propose de renommer en son honneur la place de la Petite-Fusterie, située dans le centre-ville;
- que son changement de dénomination ne modifierait pas le nom de la place de la Fusterie et éviterait les éventuelles confusions entre ces noms similaires. Par ailleurs, aucune adresse n'est référencée à cet endroit;
- que ce dossier est toujours en cours d'instruction auprès de la Commission cantonale de nomenclature (CCN),

invite le Conseil d'Etat

à valider la proposition émise par la Ville de Genève et à renommer la place de la Petite-Fusterie en place Ruth-Fayon.

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

A l'heure où l'on célèbre les 80 ans de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau (27 janvier 1945-27 janvier 2025), et conscient de la nécessité d'honorer la mémoire de Madame Ruth Fayon, rescapée des camps de concentration nazis, qui a œuvré inlassablement pour perpétuer la mémoire des dernières survivantes et derniers survivants de la Shoah, notamment auprès de la jeune génération, dans les écoles, le Conseil d'Etat fait sienne l'invite contenue dans la présente motion.

Ainsi, lors de sa séance du 5 février 2025, le Conseil d'Etat a adopté un arrêté qui rebaptise officiellement la place de la Petite-Fusterie en place Ruth-FAYON, en mémoire de cette personnalité genevoise décédée en 2010.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte du présent rapport.

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

La présidente :  
Nathalie FONTANET